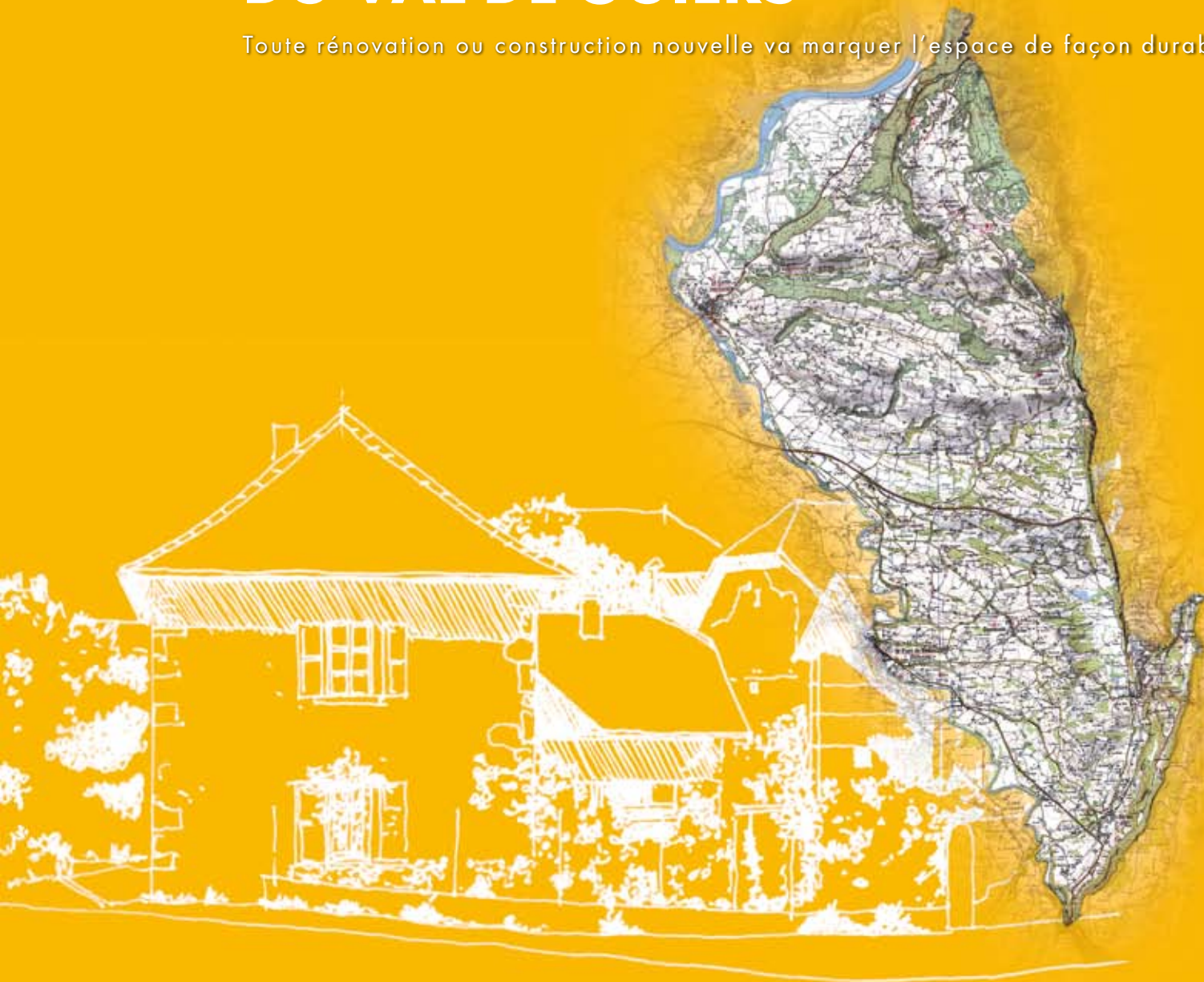


CAHIER D'ARCHITECTURE DU VAL DE GUIERS

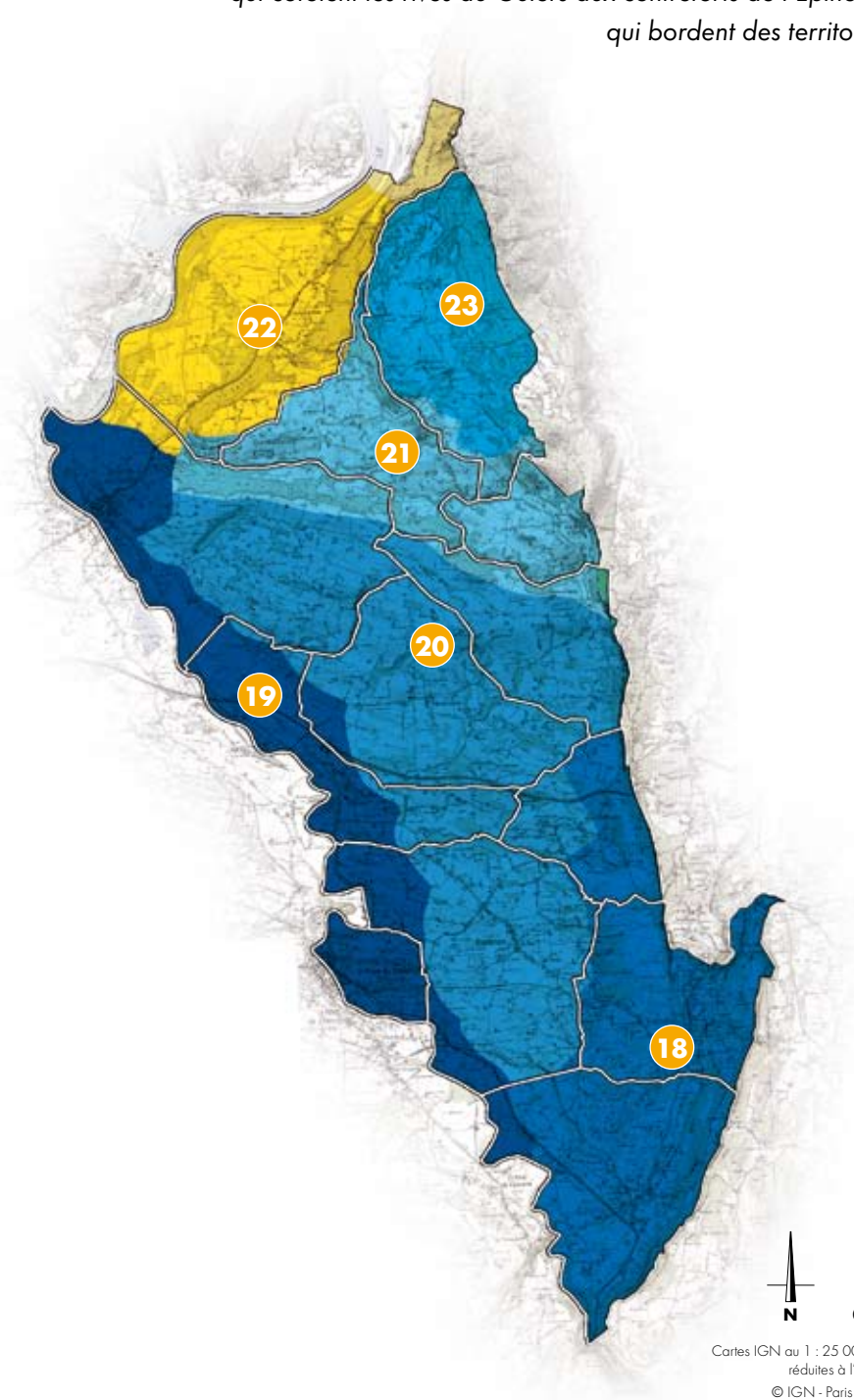
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait physique distinctif ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté.

Le Val Guiers présente des paysages variés, allant de zones de peuplement denses qui côtoient les rives du Guiers aux contreforts de l'Épine et de la Chartreuse qui bordent des territoires agricoles riches.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3332 OT, 3232 ET et 3333 OT
réduites à l'échelle du 1 : 200 000
© IGN - Paris - autorisation n° 50 - 8593
Reproduction interdite

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leur savoir-faire, pour mieux y vivre.



18. Vallée du Thiers

La sous-unité paysagère de la vallée du Thiers constitue un couloir naturel entre la rivière Guiers et le lac d'Aiguebelette. Elle est caractérisée par la densité de son urbanisation et l'ancienneté des activités industrielles (tissage...) qui s'y sont développées.

La richesse des paysages agricoles traditionnels, issus de la polyculture, est encore perceptible çà et là (vignes, treilles avec cultures intercalaires...), mais côtoie le plus souvent un développement important de l'habitat pavillonnaire (Saint-Béron) et de zones industrielles ou artisanales (La Bridoire...); développement qui s'inscrit avec ostentation dans le paysage.

Il convient de souligner que certains groupements ou éléments bâtis remarquables participent au maintien de la qualité paysagère du secteur : Le Raclet, Le Croibie, Les Roses et La Rochette.

19. Rives du Guiers

La sous-unité paysagère des rives du Guiers, qui s'étire du débouché des gorges de Chaille jusqu'à Saint-Genix-sur-Guiers, est tout à fait remarquable, car constituée pour l'essentiel de paysages de prairies bien entretenues, peu affectées par l'urbanisation et enserées entre les méandres sauvages de la rivière et les bords parfois abrupts de son lit majeur (entre Pont-de-Beauvoisin et Belmont-Tramonet).

La charge historique attachée à ces paysages est forte quand on sait que cette rivière fut longtemps la frontière entre France et Savoie.

20. Coteaux du Guiers

Ces paysages de bocage façonnés par la polyculture traditionnelle ont su garder, malgré les transformations de l'agriculture (recul des cultures, prépondérance des prairies et disparition presque complète de la vigne), leur authenticité affirmée par la dispersion de nombreux bâtiments en pisé très bien conservés et par le moindre développement (mis à part Domessin) de l'urbanisation pavillonnaire.

Outre l'intérêt patrimonial exceptionnel du bâti (fermes et maisons fortes), il convient d'insister sur l'importance (numérique et qualitative) des arbres remarquables dispersés dans le paysage (gros châtaigniers greffés, chênes...) ou plantés à proximité des fermes (hêtres, platanes, grands conifères).

Enfin il faut souligner que le réseau de petites routes bordées d'arbres ou de haies, où l'on peut assez facilement perdre son chemin, participe pleinement à l'identité du lieu et qu'il convient, à ce titre, d'en conserver la spécificité.

21. Vallée du Truison

Le relief structure de façon claire la délimitation de la sous-unité paysagère de la vallée du Truison, constituée pour l'essentiel du territoire des communes de Grésin et de Sainte-Marie-d'Alvey, étendu à une partie de celui des communes de Saint-Genix-sur-Guiers (forêt des Envers) et de Saint-Maurice-de-Rotherens (versant du Mollard et de La Mégère).

Si la proximité de l'agglomération de Saint-Genix, conjuguée à l'attractivité du cadre de vie, induit une pression notable de l'urbanisation pavillonnaire sur certains secteurs de Grésin, l'état de conservation du bâti traditionnel (architecture de pisé et de tuiles écailles), en particulier sur certains hameaux exceptionnels (Le Mollard), participe pleinement à la qualité paysagère du site.

22. Plaine de Champagneux

Comme les autres secteurs de plaine en bordure du Rhône, qui viennent le plus souvent s'arrêter sur la falaise continue des contreforts du mont Tournier, la sous-unité de la plaine de Champagneux constitue un "univers" paysager tout à fait spécifique, où la charrue qui prépare les grands champs ouverts pour le maïs, rivalise avec les plantations de peupliers.

À ce point de confluence entre Guiers et Rhône, les berges sont tantôt sauvages et naturelles (celles du Guiers), tantôt extrêmement artificialisées (endiguement rectiligne et bitumé avec "véloroute" pour le Rhône).

23. Plateau de Saint-Maurice-de-Rotherens

Perché au dessus de la plaine du Rhône et de la vallée du Truison, le plateau de Saint-Maurice-de-Rotherens se distingue par des panoramas exceptionnels sur la plaine du Rhône, la vallée du Truison et les contreforts de l'Épine et de la Chartreuse.

L'emprise agricole qui demeure forte, avec d'exceptionnelles "reliques" de polyculture (association vignes/vergers/noyers/cultures et prairies), garantit l'ouverture des paysages tout en préservant l'intérêt de milieux naturels remarquables (marais des Rives, pelouses sèches...).

Des hameaux remarquables (Les Rives...) et une architecture de pierre presque partout respectée, confèrent aux paysages une dimension patrimoniale de premier ordre.



Saint-Genix-sur-Guiers

Les villages : une trame vivante



Pont-de-Beauvoisin

Les villages sont des lieux d'animation et de services qui ponctuent le territoire.

Leur caractère est à renforcer. La préservation de leur silhouette et la maîtrise de leur extension bâtie sont un enjeu pour l'image du pays.

Chacun de ces villages constitue un ensemble particulier dans lequel toute construction nouvelle aura à s'inscrire avec justesse.

Saint-Genix-sur-Guiers

Située au confluent du Rhône et du Guiers, la commune est une "porte ouverte" sur la Savoie. Cette cité frontière présente encore les traces de remparts.

Chef-lieu de canton, Saint-Genix-sur-Guiers dégage une ambiance urbaine, par la structure parcellaire et l'implantation de son habitat le long des rues et des ruelles. L'habitat et ses toitures en tuiles écaillées sont bien conservés.

Commerces et zones d'activités économiques contribuent à la dynamique du bourg.

Pont-de-Beauvoisin

Cette commune constitue une petite agglomération originale car coupée en deux départements (Savoie et Isère).

Ses activités commerciales et artisanales constituent une trame urbaine bien caractéristique, avec ses alignements le long des rues et ruelles. Sa proximité immédiate avec le Guiers qui sépare le bourg en deux identités administratives (Savoie et Isère), contribue au charme du bourg.

L'église des Carmes (bâtie au XV^e siècle) est classée monument historique.

Saint-Maurice-de-Rotherens

Commune qui occupe un vaste plateau agricole et forestier sur le versant sud du mont Tournier, elle domine à l'ouest la vallée du Rhône et offre de belles ouvertures sur la vallée du Guiers et le massif de la Chartreuse.

Le chef-lieu s'organise le long de la départementale, avec un habitat caractéristique avec toitures de quatre pans et tuiles rouge vieilles. Les murs sont majoritairement en pierre.

Son territoire est riche de vestiges historiques (château de Conspectus, château de Mauchamp, vieille cure, anciennes voies de passage...).



"Le Mollard" - Saint-Maurice-de-Rotherens



Conseil général de la Savoie - Archives départementales
Mappe sarde Saint-Genix-sur-Guiers

Une identité : le bâti traditionnel



Belmont-Tramonet : habitation et ses annexes



Saint-Béron



Saint-Genix-sur-Guiers

Les maisons de village ou hameaux du val de Guiers, utilisent raisonnablement les deux principaux matériaux aujourd'hui redécouverts : la pierre calcaire et le pisé.

C'est souvent le toit qui assure la protection ancestrale de la construction. La toiture participe à la richesse de ce bâti : protéger les murs, abriter les récoltes, édifier des séchoirs à grains... Les longs pans de couverture de terres cuites ou d'ardoises panachent ce pays. Le principal mode d'occupation du sol est l'habitat dispersé. Les seules habitations groupées que l'on rencontre sont celles des chefs-lieux, des bourgs-centres et de certains hameaux.

L'habitat est implanté, à l'origine, le long des voies. Le réseau secondaire est particulièrement dense.

Les maisons et les granges

Ce sont des corps de bâtiment assez volumineux. Pour les habitations, le plan est carré, légèrement étiré, le toit à deux croupes et à forte pente (45°-70°) est recouvert de tuiles écailles. L'habitation comprend un étage et un comble. Les rapports de proportions entre les murs et la hauteur de toiture sont de deux tiers / un tiers.

Pour les granges, la volumétrie est généralement massive. Sur un vaste plan rectangulaire allongé, elle s'étire du sol à l'arase du mur, jusqu'à 7-8 mètres de haut. Le rapport de proportion mur/toit est d'un demi.

Que ce soit pour l'habitation ou pour les granges, le toit est doté d'un coyau et déborde très largement des murs afin de protéger les quatre façades, la dépassée étant plus importante sur le mur gouttereau. Il s'agit ainsi bien entendu de protéger le pisé de la pluie, l'eau étant l'ennemi principal de la construction en terre.

La ferme

Elle est le plus souvent composée de l'habitation, de la grange, et régulièrement d'une petite construction qui peut être la remise à outils, un four, un puits ou un abri pour les animaux de la ferme, l'ensemble formant une cour ouverte.

Les habitations et les bâtiments d'exploitation

Ils sont implantés selon un seul corps de bâtiment, regroupant sous un même toit l'exploitation et l'habitation, ou selon deux corps de bâtiment séparés l'un de l'autre, le plus souvent disposés en équerre, mais pouvant aussi se faire face. On trouve aussi des granges isolées.

Sur les coteaux, les habitations et granges ont le faîtage le plus souvent parallèle aux lignes de pente. La maison peut faire face à la vallée et la grange être perpendiculaire aux lignes de pente.

La base des murs est réalisée en pierre maçonnée ; cette base repose sur des pierres d'appui souvent de très grandes dimensions.



Construire une maison aujourd'hui

Implanter sa maison

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud.

Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison.

Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat.

Accès

Limitez la longueur des accès autant par économie que pour ne pas consommer d'espaces naturels en pénalisant le terrain.

Les ouvertures

Les proportions des ouvertures et le jeu des pleins et des vides sur la façade comptent pour beaucoup dans l'équilibre du bâtiment.

- Caractérissez chaque ouverture en fonction de son usage.
- Jouez sur le contraste entre la façade sud, généreusement ouverte, et la façade nord, plus fermée.
- Positionnez les ouvertures pour cadrer les vues sur le paysage.

Les couleurs des façades

Le village traditionnel est un lieu polychrome où les couleurs s'expriment avec cohérence et harmonie et révèlent la qualité du paysage construit.

Tout projet de coloration doit respecter le principe de composition de la façade et s'inscrire dans la logique d'une harmonie colorée à l'échelle du village.

Les abords

La qualité des abords de sa maison, c'est le plaisir de soi et le plaisir de tous.

L'aménagement des abords permet de traiter la liaison entre le bâtiment et son terrain et de créer des espaces de transition entre le privé et le public.

- Plantez selon vos goûts en donnant la priorité aux plantes locales. Chaque jardin, quelle que soit sa taille, est susceptible de mettre en valeur le patrimoine naturel de la région.
- Les clôtures, quand elles existent, marquent artificiellement le paysage. Si vous y tenez, utilisez des clôtures discrètes : recherchez des matériaux et des formes de clôtures qui s'accordent avec le voisinage. Préférez les plantations d'essences locales aux "haies de thuyas".
- Créez des espaces extérieurs intimes à l'abri des vues, en utilisant les dispositions du plan de la maison, l'implantation des annexes et l'écran que forment les arbres et les plantations.

Les annexes et les abris

- Trouvez des zones abritées qui sont utiles pour le rangement (bois, outils, mobilier de jardin...) et pour se protéger du soleil ou de la pluie (terrasse abritée, véranda, pergola...).
- Point de repère sur la façade, l'entrée marque le passage de l'extérieur à l'intérieur. Pour un meilleur confort, l'accès pourra être abrité : avancée du toit, porche, marquise, auvent...

Ces dispositions d'une grande utilité permettent par ailleurs d'animer la façade par le jeu des avancées et des retraits.

Construire votre maison, c'est habiter un lieu qui vous ressemble en même temps qu'il s'inscrit dans un environnement.

Déterminez vos besoins, "votre manière d'habiter", et n'hésitez pas à mettre sur papier tous vos rêves...

Vous allez définir votre projet : disposition des lieux, utilisation judicieuse des surfaces, organisation des volumes intérieurs, aspect extérieur..., en tenant compte du climat et du site dans lequel votre construction va s'intégrer.

Son orientation, son architecture, le choix des techniques, des matériaux de construction, le type de chauffage sont à étudier avec le souci de limiter au maximum votre future consommation d'énergie ainsi que l'ensemble des frais d'entretien.

Développez votre créativité en étant conscient que la maison aura à s'intégrer dans le paysage et les bâtiments alentour.



Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son âme et son histoire.

Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- S'il y a création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, on sera vigilant sur le recloisonnement qui va modifier les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures, végétation grimpante... sont à conserver.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conservez et mettez en valeur les éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadre-



ments de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...).

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...

Avoir une maison en pisé, c'est :

- participer à la conservation du patrimoine,
- respecter le savoir-faire des bâtisseurs d'hier,
- accepter les contraintes, mais aussi tirer parti des avantages climatiques et structurels du matériau.

Murs en pisé

La terre à pisé (argile) est extraite au printemps, sous la couche de terre végétale qui est trop riche en matières organiques et en humus, lorsque le terrain est "égoutté".

Le mur en pisé est toujours construit sur une assise de pierre maçonnée afin d'éviter tout contact avec les eaux de sol et les remontées capillaires.

Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, préférons les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie.

Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur.

Le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie.

Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement

les déperditions de chaleur.

Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50% de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie.

Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs).

Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Le chauffage automatique au bois

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un système de chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle.

À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes consultants et du Territoire de Développement Local de l'Avant-pays savoyard.

Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...

un architecte consultant est à votre disposition gratuitement, sur rendez-vous. Consultez-le le plus tôt possible, dès vos premiers croquis !

Territoire de Développement Local de l'Avant-pays savoyard

Tél. 04 76 32 97 86

Retrouvez l'ensemble des permanences sur le site

www.cauesavoie.org - rubrique "particuliers"

Autres adresses utiles :

Communauté de communes du Val Guiers : Tél. 04 76 37 36 45

Avressieux : Tél. 04 76 37 05 09

Belmont-Tramonet : Tél. 04 76 32 80 00

Champagneux : Tél. 04 76 31 71 76

Domessin : Tél. 04 76 37 23 14

Grésin : Tél. 04 76 31 76 60

La Bridoire : Tél. 04 76 31 11 13

Le Pont-de-Beauvoisin : Tél. 04 76 37 04 62

Rochefort : Tél. 04 76 32 87 33

Saint-Béron : Tél. 04 76 31 10 35

Saint-Génix-sur-Guiers : Tél. 04 76 31 83 24

Sainte-Marie-d'Alvey : Tél. 04 76 32 59 33

Saint-Maurice-de-Rotherens : Tél. 04 76 31 72 29

Verel-de-Montbel : Tél. 04 76 37 28 09

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

BP 1802 - 73018 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des Énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :

1, rue des Cévennes - BP 1131 - 73011 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Pierre LAURENT, architecte consultant.